
SAS 3.H.G.V.
Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros
Siège Social : 19, Avenue Trudaine - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS 453 103 699

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le trente juin, à 16 heures 30, au siège de la société.

Le soussigné, Monsieur Jacques DEBECQUE, Président de la société SAS JD HGV, associée unique de la société 3 H.G.V., Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président et d'associé unique de la société, la société SAS JD HGV représentée par Monsieur Jacques DEBECQUE a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; il a également établi le rapport de gestion de la présidence sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus au Président,

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes annuels et l'annexe de cet exercice se soldant par une perte de 317.883 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus au Président pour l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de 317.883 euros que l'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau.....	- 317.883 euros
TOTAL EGAL A LA PERTE DE L'EXERCICE.....	- 317.883 euros

Le report à nouveau, après affectation du résultat, s'élèvera à - 317.687 euros.



Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, les sommes suivantes :

Résultat de l'exercice	Dividende brut distribué	Imposition à la source
2019	134.400 euros	Non soumis
2018	60.000 euros	Non soumis
2017	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président.

**JDHGV représentée par le Président
Monsieur Jacques DEBECQUE**



SAS 3.H.G.V.
Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros
Siège Social : 19, Avenue Trudaine
75009 PARIS
R.C.S. PARIS 453 103 699

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

NOM, PRENOM, ADRESSE DES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES	NBRE D'ACTIONS AYANT DROIT DE VOTE	NBRE DE VOIX	SIGNATURES
SAS JD HGV 19, Avenue Trudaine 75009 PARIS	30 000	30 000	
TOTAL DES ACTIONS.....	30 000		
TOTAL DES VOIX.....		30 000	

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître 1 associée présente totalisant 30 000 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 30 000 voix.

Fait à Paris
Le 30 juin 2021

JDHGV représentée par le président
Monsieur Jacques DEBECQUE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	12 952	9 460	3 492	5 191	1 699 32.74
	Fonds commercial (1)	705 243		705 243	705 243	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	193 500		193 500	193 500	
	Constructions	2 625 766	1 291 475	1 334 291	1 512 749	178 458 11.80
	Installations techniques, matériel et outillage	96 845	57 257	39 588	48 759	9 171 18.81
	Autres immobilisations corporelles	760 215	417 650	342 565	371 934	29 369 7.90
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	460		460	460	
	Total II	4 394 981	1 775 842	2 619 138	2 837 836	218 697 7.71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	163		163	971	808 83.22
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	242		242	11 241	10 999 97.85
	Autres créances	73 387		73 387	33 351	40 036 120.05
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	18 209		18 209	38 926	20 717 53.22
	Charges constatées d'avance (3)	5 231		5 231	10 816	5 585 51.64
	Total III	97 232		97 232	95 305	1 927 2.02
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	31 289		31 289	34 222	2 933 8.57
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 523 501	1 775 842	2 747 659	2 967 363	219 704 7.40

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

GESTION AUDIT CONSEIL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000)	30 000	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	195	92	104	112.80
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	317 883	134 504	452 386	336.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	284 687	167 595	452 283	269.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 574 673	1 480 826	93 847	6.34
	Concours bancaires courants	242		242	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 996	2 160	164	7.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		10 362	10 362	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 069	193 873	37 805	19.50
	Dettes fiscales et sociales	58 330	82 441	24 111	29.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 241 037	1 030 105	210 932	20.48
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 032 346	2 799 768	232 579	8.31
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 747 659	2 967 363	219 704	7.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 572 358 1 431 246

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 747 658.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 242 402.33 Euros et dégageant un déficit de 317 882.86- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement COVID-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes sur la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la Performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts jugés pertinents de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

Les mesures gouvernementales ont entraîné dès le 17 mars 2020 un arrêt de l'activité et conduit l'entreprise à cesser son activité eu égard aux obligations de sécurité.

La société a donc eu recours au chômage partiel dès le mois de mars 2020 (demande d'activité partielle du 23/03/20 au 31/07/20). Sur l'exercice, l'activité partielle a représenté 11.379 heures soit 6,24 personnes en équivalent temps plein. Le montant de l'indemnité allouée à ce titre par l'Etat dans les comptes annuels au 31/12/2020 représente 104 K€.

La société a également demandé et reçu un PGE s'élevant à 150 K€.

Le Chiffre d'affaires de la société a subi une perte de 80% par rapport à celui de l'exercice 2019. Le secteur de l'hôtellerie et notamment, parisienne a été impacté de manière notable par la restriction de circulation en France et en Europe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation : .

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Continuité d'exploitation

Au vu de la situation, la société a examiné le principe de continuité d'exploitation. Les prévisions de trésorerie 2021, la reprise de l'activité, les aides de l'Etat et le soutien des associés ne remettent pas en cause le maintien de l'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2018-01 relatifs au nouveau plan comptable général homologué par arrêté du 20/04/2018.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	718 195	
Terrains	193 500		
Constructions sur sol propre	1 151 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 474 266		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	91 578		5 267
Installations générales agencements aménagements divers	83 492		3 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	671 128		1 987
TOTAL	3 665 464		10 862
Prêts, autres immobilisations financières	460		
TOTAL	460		
TOTAL GENERAL	4 394 119		10 862

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		718 195	718 195
Terrains			193 500	193 500
Constructions sur sol propre			1 151 500	1 151 500
Installations générales agencements aménagements constr.			1 474 266	1 474 266
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			96 845	96 845
Installations générales agencements aménagements divers			87 100	87 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			673 115	673 115
TOTAL			3 676 326	3 676 326
Prêts, autres immobilisations financières			460	460
TOTAL			460	460
TOTAL GENERAL			4 394 981	4 394 981

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 761	1 699	9 460
Constructions sur sol propre	597 877	38 345		636 222
Installations générales agencements aménagements constr.	515 140	140 113		655 253
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 819	14 438		57 257
Installations générales agencements aménagements divers	27 559	9 613		37 172
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	355 126	25 352		380 478
TOTAL	1 538 522	227 860		1 766 382
TOTAL GENERAL	1 546 283	229 559		1 775 842

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 699				
Constructions sur sol propre	38 345				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	140 113				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 438				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 613				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 352				
TOTAL	227 860				
TOTAL GENERAL	229 559				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	34 222		2 933	31 289

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	0	460
Autres créances clients	242	242	
Personnel et comptes rattachés	29 201	29 201	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 832	29 832	
Divers état et autres collectivités publiques	14 354	14 354	
Charges constatées d'avance	5 231	5 231	
TOTAL	79 319	78 859	460

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	242	242		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 574 673	114 685	633 581	826 407
Emprunts et dettes financières divers	1 996	1 996		
Fournisseurs et comptes rattachés	156 069	156 069		
Personnel et comptes rattachés	27 289	27 289		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 335	18 335		
Taxe sur la valeur ajoutée	191	191		
Autres impôts taxes et assimilés	12 514	12 514		
Autres dettes	1 241 037	1 241 037		
TOTAL	3 032 346	1 572 358	633 581	826 407
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 153			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	30 000			30 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial (2004) (clientèle hôtelière)	705 243			705 243	
Total	705 243			705 243	

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 suite aux textes qui ont transposé la directive comptable 2013/2014/UE du 26 juin 2013 dans le référentiel comptable français, le fonds commercial n'a pas été déprécié.

Par ailleurs, ce fonds commercial est considéré comme ayant une durée d'utilisation non limitée et n'est par conséquent pas amorti.

Pour ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2019, le test de dépréciation n'a pas révélé de perte de valeur sur cet actif. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	7 à 30 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 5 ans
Mobiliers d'exploitation	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Agencement	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 30 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 354
Total	14 354

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 996
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 255
Dettes fiscales et sociales	38 055
Total	55 306

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 231
Total	5 231

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	44 000	
Total	44 000	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 494	
Dont entreprises liées	5 649	

Détail des charges concernant les entreprises liées :

JDHGV : 5.649 €

Détail des dettes concernant les entreprises liées :

C/C JDHGV : 1.241.037 €

Fournisseur JDHGV : 36.924 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 480 826
HYPOTHEQUE PORTANT SUR L'IMMEUBLE COMMERCIAL	1 480 826	
HOTEL TROIS ETOILE DE 41 CH SIS 39 RUE		
JP TIMBAUD PARIS 11E		
(HYPOTHEQUE DE 1ER RANG)		
DANS LA LIMITE DE LA CREANCE DUE		
Total (1)		1 480 826

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.